

En ces temps de troubles, d'interrogations mais aussi de conclusions parfois radicales et hâtives, la Fédération Française des Petits Chanteurs souhaite partager ses réflexions auprès des chœurs membres et du grand public, en ce qui concerne une reprise éclairée des activités chorales.

Attachée aux valeurs fondamentales qui la portent depuis sa création, notre Fédération n'a jamais voulu céder au repli sur soi, à la peur de l'autre, des lendemains et du monde. Au contraire, la musique et le chant, l'épanouissement et l'édification personnelle des enfants, l'ouverture à tous les champs des possibles, la rencontre et le partage sont autant de principes à nos yeux essentiels, qu'aucune calamité ne saurait anéantir ou seulement altérer.

Cela signifie que nous gardons permanent le souci de préserver la vie de nos Maîtrises et de nos chœurs, en présentiel, tout en veillant au respect indispensable des gestes barrière.

Chez nous, pas de place au catastrophisme qui, érigé en absolu, devrait seul présider à tout principe de précaution ? Pas de place non plus à un optimisme débridé et irresponsable mais à des principes de bon sens, pour permettre une reprise raisonnée de nos activités chorales, à travers la France, dès septembre.

Pour que riment toujours prudence et résilience !

Voici en ce sens, nos recommandations pour une reconduction sage et sécurisée des répétitions :

Dans un premier temps, pour reprendre les répétitions, nous préconisons de :

- Créer des groupes de 15 personnes, encadrants inclus. Chaque groupe serait convoqué à des moments distincts de sorte, qu'aucun ne puisse croiser l'autre dans les salles de cours, les couloirs et espaces communs. Les séances pourront être écourtées pour chacun des groupes et espacées de 20 minutes entre chaque groupe : le temps de nettoyer les chaises et le mobilier.
- Lavage des mains : Avant et à l'issue de chaque séance, les choristes devront un par un, se laver soigneusement les mains et les sécher. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition. Les choristes entreront et sortiront de la salle de répétition, un par un. Les parents devront veiller à une exacte ponctualité dans les horaires.
- Lieu de répétitions (salle ou église) : *Les choristes auront leurs places nominatives sur les chaises ou les bancs, en respectant la distance de sécurité imposée. À l'issue de chaque séance, la salle sera aérée, les chaises et bancs désinfectés par un membre de l'équipe d'encadrement spécialement désigné. Les chaises ou bancs recouverts de tissu ou matière synthétique, sont à éviter.*
- Masque, gants : Ils ne sont pas obligatoires pour chanter.
- Matériel : Le piano sera désinfecté après chaque utilisation. Chaque choriste devra se munir de son propre dossier de partitions et l'emporter après chaque séance. Les partitions des nouveaux chants seront transmises par documents numériques.

*Ces conseils seront bien sûr à adapter en fonction des directives gouvernementales.*